

Vendredi 10 octobre 2008

A-t-on organisé l'insolvabilité de Fourniret ?

[Belgique](#) - [Faits divers](#) ven 10 oct, 10:08

Me Isabelle de Moffarts, avocate d'une victime survivante de Michel Fourniret, et d'autres avocats de victimes ont fait "procéder à une saisie-arrêt sur le compte tiers de notre confrère" Me Bernard Castaigne, l'un des avocats du tueur en série, à la suite de la vente, en février 2006, alors que Fourniret était détenu, de sa maison de Ville-sur-Lumes pour 88.000 euros.

Or, seuls "environ 30.000 euros y demeurent", admet Me Castaigne qui justifie la différence par le fait que Fourniret lui a demandé de verser une importante somme d'argent à son fils Sélim puis de régler certains frais, "comme nos honoraires à Me Luc Balleux et à moi, le notaire et le nettoyage de la maison en vue de la vente".

Me Gerard Chemla, l'avocat d'autres victimes, s'interroge sur la redistribution de cet argent. "Le comportement de Me Castaigne mérite une explication", dit-il.